



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 14 décembre 2006 — N° 73

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 09.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 62 Loi modifiant la Loi sur la police

La motion est adoptée.

M. Marcoux, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 61 Loi assurant la mise en œuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles

La motion est adoptée.

n° 63 Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec

La motion est adoptée.

14 décembre 2006

n° 64 Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les
comptables agréés concernant la comptabilité publique

La motion est adoptée.

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que
l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 65 Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation
de la main-d'œuvre et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport 2005-2006 sur l'application de la *Loi sur l'administration publique*.
(Dépôt n° 852-20061214)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Agence d'évaluation des technologies et des
modes d'intervention en santé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.
(Dépôt n° 853-20061214)

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel du Comité d'agrément des programmes de formation à
l'enseignement, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2006 ;
(Dépôt n° 854-20061214)

Le rapport d'activités du Comité d'accréditation des associations d'élèves ou
d'étudiants, pour les années scolaires 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006.
(Dépôt n° 855-20061214)

14 décembre 2006

M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel du Centre de recherche industrielle du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 856-20061214)

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la science et de la technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 857-20061214)

Le rapport annuel d'activité 2005-2006 du Conseil de la science et de la technologie.

(Dépôt n° 858-20061214)

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission de toponymie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 859-20061214)

Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Curateur public du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 860-20061214)

Dépôts de rapports de commissions

M. Jutras (Drummond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 17 mai 2006, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ;

(Dépôt n° 861-20061214)

14 décembre 2006

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 24 mai 2006, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission des lésions professionnelles ;

(Dépôt n° 862-20061214)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 19 octobre 2005, a procédé à l'étude du rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale. La commission a également tenu, les 22 et 23 février, 12 avril et 19 octobre 2006, des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard de ce mandat. La commission s'est réunie en séances de travail le 1^{er} décembre 2004, les 19 octobre, 3 novembre et 6 décembre 2005, ainsi que les 21 mars, 2 novembre, 8 et 13 décembre 2006. Le rapport contient 11 recommandations.

(Dépôt n° 863-20061214)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, quatre extraits de pétition concernant le financement équitable des organismes communautaires Famille et au soutien aux parents sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 31 citoyens et citoyennes de la circonscription d'Abitibi-Ouest, par M. Gendron (Abitibi-Ouest) ;
(Dépôt n° 864-20061214)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 76 citoyens et citoyennes la circonscription de Rimouski, par Mme Charest (Rimouski) ;
(Dépôt n° 865-20061214)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 45 citoyens et citoyennes de la circonscription de Bonaventure, par M. Lelièvre (Gaspé) ;
(Dépôt n° 866-20061214)
- le quatrième, extrait d'une pétition signée par 252 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Dumont (Rivière-du-Loup).
(Dépôt n° 867-20061214)

14 décembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. St-André (L'Assomption) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 citoyens et citoyennes de la circonscription de L'Assomption, concernant la redistribution aux organismes Famille de Lanaudière des budgets autrefois réservés au soutien aux organismes et aux familles de Lanaudière.

(Dépôt n° 868-20061214)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, six extraits de pétition concernant le financement équitable des organismes communautaires Famille et au soutien aux parents sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 51 citoyens et citoyennes de la circonscription de Dubuc, par Mme Maltais (Taschereau) au nom de M. Côté (Dubuc) ;
(Dépôt n° 869-20061214)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 48 citoyens et citoyennes de la circonscription de Bourget, par Mme Lemieux (Bourget) ;
(Dépôt n° 870-20061214)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 66 citoyens et citoyennes de la circonscription de Hull, par M. Cholette (Hull) ;
(Dépôt n° 871-20061214)
- le quatrième, extrait d'une pétition signée par 134 citoyens et citoyennes de la circonscription de Blainville, par M. Legendre (Blainville) ;
(Dépôt n° 872-20061214)
- le cinquième, extrait d'une pétition signée par 104 citoyens et citoyennes de la circonscription de Joliette, par M. Valois (Joliette) ;
(Dépôt n° 873-20061214)
- le sixième, extrait d'une pétition signée par 144 citoyens et citoyennes de la circonscription de Labelle, par M. Pagé (Labelle).
(Dépôt n° 874-20061214)

14 décembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 131 citoyens et citoyennes de la circonscription de Mirabel, concernant le rétablissement du tarif d'électricité payé par les églises comparable à celui de la biénergie.

(Dépôt n° 875-20061214)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Richard (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 108 citoyens et citoyennes de la circonscription de Duplessis, concernant le financement équitable des organismes communautaires Famille et au soutien aux parents.

(Dépôt n° 876-20061214)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Roy (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 406 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les lois régissant le monde de l'adoption ;

(Dépôt n° 877-20061214)

L'extrait d'une pétition, signée par 227 citoyens et citoyennes de Saint-Patrice, concernant le respect de la *Loi sur le développement durable* et la *Loi sur la qualité de l'environnement* par Festi-Val, division d'Agrior.

(Dépôt n° 878-20061214)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Champagne (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 44 citoyens et citoyennes de la circonscription de Saint-Maurice, concernant le financement équitable des organismes communautaires Famille et au soutien aux parents.

(Dépôt n° 879-20061214)

14 décembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bergeron (Verchères) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 910 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection des sites Pascagama et Vallée des Montagnes blanches contre toute exploitation industrielle.

(Dépôt n° 880-20061214)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale offre ses meilleurs vœux à tous les Québécois et Québécoises qui se retrouveront en famille à l'occasion des Fêtes et leur souhaite beaucoup de bonheur pour l'année 2007.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

14 décembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bergman, ministre du Revenu, M. Simard (Richelieu) et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale dénonce sans équivoque la tenue d'une conférence déshonorante en Iran qui a pour but de réfuter l'exactitude historique de l'holocauste alors qu'il est inconcevable de mettre en doute une des plus grandes tragédies de l'humanité, soit l'extermination et les souffrances de plusieurs millions de personnes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Caron (Terrebonne) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 45^e anniversaire de l'élection de la première femme à l'Assemblée nationale du Québec, Mme Claire Kirkland-Casgrain le 14 décembre 1961 et qu'elle réitère à cette occasion son désir de soutenir les initiatives de tout ordre qui permettront d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

14 décembre 2006

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 55 est adopté.

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 34 est adopté.

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

14 décembre 2006

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 32 est adopté.

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le projet de loi n° 43 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'il indique.

La motion est adoptée.

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

L'amendement de M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au projet de loi n° 43 est étudié et adopté en commission plénière.

Le projet de loi n° 43, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 43.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 43 est adopté.

14 décembre 2006

Adoption

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 27, Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 27 est adopté.

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 44, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 44 est adopté.

M. Marcoux, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 48, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 48 est adopté.

M. Audet, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 53, Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 53 est adopté.

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

M. Auclair (Vimont) propose que le principe du projet de loi n° 393, Loi proclamant le Mois du patrimoine hellénique, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 393 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 393 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

La motion est adoptée.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Mercier (Charlesbourg) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption

M. Mercier (Charlesbourg) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

14 décembre 2006

Adoption du principe

Mme Perreault (Chauveau) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi concernant le Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 206 est adopté.

Adoption

Mme Perreault (Chauveau) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi concernant le Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 206 est adopté.

Adoption du principe

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Copropriété Le Parc, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 207 est adopté.

Adoption

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Copropriété Le Parc, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 207 est adopté.

Adoption du principe

M. Reid (Orford) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant la transformation de Sherbrooke-Vie, société de secours mutuels, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 208 est adopté.

Adoption

M. Reid (Orford) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant la transformation de Sherbrooke-Vie, société de secours mutuels, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 208 est adopté.

Adoption du principe

M. Cousineau (Bertrand) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 209 est adopté.

Adoption

M. Cousineau (Bertrand) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 209 est adopté.

14 décembre 2006

Adoption du principe

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi modifiant la Loi constituant en Corporation Sir George Williams University, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 211 est adopté.

Adoption

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi modifiant la Loi constituant en Corporation Sir George Williams University, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 211 est adopté.

Adoption du principe

M. Bordeleau (Acadie) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi modifiant de nouveau la charte de La Communauté des Sœurs de Charité de la Providence, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 212 est adopté.

Adoption

M. Bordeleau (Acadie) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi modifiant de nouveau la charte de La Communauté des Sœurs de Charité de la Providence, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 212 est adopté.

14 décembre 2006

Adoption du principe

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant l'Institut de recherches cliniques de Montréal, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant l'Institut de recherches cliniques de Montréal, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

Adoption du principe

M. Mulcair (Chomedey) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 214 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Mulcair (Chomedey) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 214 est adopté.

14 décembre 2006

Adoption du principe

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi fusionnant Centre de réadaptation Mackay et L'Association montréalaise pour les aveugles sous le nom de Centre de réadaptation MAB-Mackay / MAB-Mackay Rehabilitation Centre, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 215 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement et à l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi fusionnant Centre de réadaptation Mackay et L'Association montréalaise pour les aveugles sous le nom de Centre de réadaptation MAB-Mackay / MAB-Mackay Rehabilitation Centre, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 215 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 13 mars 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 15 h 44, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 13 mars 2007, à 10 heures.

14 décembre 2006

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 14 décembre 2006, à 19 h 30, à Laval, en présence de M. Bogue, représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 27 Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
- n° 29 Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives
- n° 32 Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique
- n° 34 Loi modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation et d'autres dispositions législatives
- n° 40 Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur les accidents du travail
- n° 43 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale
- n° 44 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite
- n° 48 Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances
- n° 50 Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques
- n° 51 Loi modifiant le Code du travail et d'autres dispositions législatives
- n° 53 Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives
- n° 55 Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
- n° 200 Loi concernant la Ville de Québec

14 décembre 2006

- n° 206 Loi concernant le Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale
- n° 207 Loi concernant la Copropriété Le Parc
- n° 208 Loi concernant la transformation de Sherbrooke-Vie, société de secours mutuels
- n° 209 Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat
- n° 211 Loi modifiant la Loi constituant en Corporation Sir George Williams University
- n° 212 Loi modifiant de nouveau la charte de La Communauté des Sœurs de Charité de la Providence
- n° 213 Loi concernant l'Institut de recherches cliniques de Montréal
- n° 214 Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval
- n° 215 Loi fusionnant Centre de réadaptation Mackay et L'Association montréalaise pour les aveugles sous le nom de Centre de réadaptation MAB-Mackay / MAB-Mackay Rehabilitation Centre

Le Président

MICHEL BISSONNET